

**En Ardèche les surpopulations de sangliers obligent les agriculteurs à clôturer leurs champs pour protéger leur travail.**

**Les surpopulations de sangliers sont une nuisance pour les jardins des particuliers, pour la sécurité routière, pour l'environnement - érosion des sols.**

**La chasse ne parvient pas à elle seule à réguler cette espèce pour qu'elle ne représente plus une nuisance.**

**La gestion de la faune sauvage relève de la compétence de l'État et donc de la responsabilité des députés.**

**Exigez de vos candidats aux législatives que l'État assume ses responsabilités en mettant en œuvre des moyens de régulations efficaces complémentaires à la chasse :**

- **battues administratives de grande ampleur avec recrutement de chasseurs extérieurs,**
- **tirs de nuit sur agrainage par les agents de l'État,**
- **piégeage (cages, nasses, collets à arrêtoirs) par les agents de l'État.**

Association "Ras l'bol des sangliers"

07110 BEAUMONT – [raslbolsangliers@laposte.net](mailto:raslbolsangliers@laposte.net)

ne pas jeter sur la voie publique

**En Ardèche les surpopulations de sangliers obligent les agriculteurs à clôturer leurs champs pour protéger leur travail.**

**Les surpopulations de sangliers sont une nuisance pour les jardins des particuliers, pour la sécurité routière, pour l'environnement - érosion des sols.**

**La chasse ne parvient pas à elle seule à réguler cette espèce pour qu'elle ne représente plus une nuisance.**

**La gestion de la faune sauvage relève de la compétence de l'État et donc de la responsabilité des députés.**

**Exigez de vos candidats aux législatives que l'État assume ses responsabilités en mettant en œuvre des moyens de régulations efficaces complémentaires à la chasse :**

- **battues administratives de grande ampleur avec recrutement de chasseurs extérieurs,**
- **tirs de nuit sur agrainage par les agents de l'État,**
- **piégeage (cages, nasses, collets à arrêtoirs) par les agents de l'État.**

Association "Ras l'bol des sangliers"

07110 BEAUMONT – [raslbolsangliers@laposte.net](mailto:raslbolsangliers@laposte.net)

ne pas jeter sur la voie publique

**En Ardèche les surpopulations de sangliers obligent les agriculteurs à clôturer leurs champs pour protéger leur travail.**

**Les surpopulations de sangliers sont une nuisance pour les jardins des particuliers, pour la sécurité routière, pour l'environnement - érosion des sols.**

**La chasse ne parvient pas à elle seule à réguler cette espèce pour qu'elle ne représente plus une nuisance.**

**La gestion de la faune sauvage relève de la compétence de l'État et donc de la responsabilité des députés.**

**Exigez de vos candidats aux législatives que l'État assume ses responsabilités en mettant en œuvre des moyens de régulations efficaces complémentaires à la chasse :**

- **battues administratives de grande ampleur avec recrutement de chasseurs extérieurs,**
- **tirs de nuit sur agrainage par les agents de l'État,**
- **piégeage (cages, nasses, collets à arrêtoirs) par les agents de l'État.**

Association "Ras l'bol des sangliers"

07110 BEAUMONT – [raslbolsangliers@laposte.net](mailto:raslbolsangliers@laposte.net)

ne pas jeter sur la voie publique

**En Ardèche les surpopulations de sangliers obligent les agriculteurs à clôturer leurs champs pour protéger leur travail.**

**Les surpopulations de sangliers sont une nuisance pour les jardins des particuliers, pour la sécurité routière, pour l'environnement - érosion des sols.**

**La chasse ne parvient pas à elle seule à réguler cette espèce pour qu'elle ne représente plus une nuisance.**

**La gestion de la faune sauvage relève de la compétence de l'État et donc de la responsabilité des députés.**

**Exigez de vos candidats aux législatives que l'État assume ses responsabilités en mettant en œuvre des moyens de régulations efficaces complémentaires à la chasse :**

- **battues administratives de grande ampleur avec recrutement de chasseurs extérieurs,**
- **tirs de nuit sur agrainage par les agents de l'État,**
- **piégeage (cages, nasses, collets à arrêtoirs) par les agents de l'État.**

Association "Ras l'bol des sangliers"

07110 BEAUMONT – [raslbolsangliers@laposte.net](mailto:raslbolsangliers@laposte.net)

ne pas jeter sur la voie publique